

-4 JAN. 1994

92 B 398

SA CABINET BAZIN
Société anonyme au capital de 1.000.000 Francs
Siège social : ROUEN (76000) 20 rue Petit de Julleville
RCS ROUEN B 385 351 986
SIRET 385 351 986 000 18

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 DECEMBRE 1993

L'an 1993, le 3 décembre à 11 heures.

Les actionnaires de la société anonyme CABINET BAZIN au capital de 1.000.000 Francs dont le siège social est à ROUEN (76000) 20 Rue Petit de Julleville se sont réunis au siège social sur la convocation faite par le Président du conseil d'administration par lettre recommandée.

Il a été établi par les soins du conseil d'administration une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'assemblée lors de leur entrée dans la salle de réunion.

Monsieur Pascal BAZIN préside l'assemblée en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Thierry ONNO et Madame Micheline BAZIN représentant tant par eux mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, présents et acceptant sont appelés comme scrutateurs.

Madame Nathalie BAZIN est désignée comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Il constate d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée par les membres du bureau, que 6 actionnaires possédant 9998 actions et représentant une somme de 999 800 Francs sont présents ou représentés.

L'assemblée réunissant ainsi plus du quart du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du conseil d'administration
- le texte des résolutions qui seront soumises à l'assemblée
- la feuille de présence signée de tous les actionnaires présents à laquelle sont joints les pouvoirs des actionnaires représentés
- un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux actionnaires et les récépissés de la poste en constatant l'envoi.

Le Président déclare que le rapport de gestion du conseil d'administration, la liste des actionnaires, le projet des résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles 168 de la loi du 24 juillet 1966 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter de la convocation de l'assemblée.

AIT
73

Puis Monsieur le Président rappelle que la présente assemblée a été convoquée à ces jour, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

- nomination de nouveaux administrateurs,
- pouvoirs au porteur

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport du conseil d'administration.

Puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, suite au décès de Monsieur Pierre BAZIN, Administrateur, intervenu le 24 octobre 1993, décide de nommer en qualité de nouveaux administrateurs de la société à compter de ce jour ; soit à compter du 3 décembre 1993 :

- Madame Nathalie BAZIN demeurant à QUIMCAMPOIX (76230) Le Val des Poiriers

- et Monsieur Thierry ONNO demeurant à ROUEN (76000) ~~65 Rue Eau de Robec~~
25 Rue Saint Hilaire
pour une durée devant expirer lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1997.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Nathalie BAZIN et Monsieur Thierry ONNO, présents à l'assemblée déclarent chacun en ce qui les concerne accepter les fonctions qui viennent de leur être conférer et répondre aux exigences légales et réglementaires pour exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Copie conforme

